

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

des entreprises en France

ellisphère

Bilan
2024

L'AVIS DE L'EXPERT

En 2024, le retard de paiement moyen s'est détérioré, à savoir +0,45% par rapport à 2023.

Néanmoins dans ce contexte, certains secteurs d'activité enregistrent des améliorations significatives à l'instar de la Construction qui affiche une diminution de son retard de paiement moyen de -7,25% par rapport à 2023... Toutefois, malgré des efforts et une certaine solidarité entre acteurs économiques, ce secteur reste pour le moment le « plus mauvais élève » dans notre comparatif sectoriel.

Côté habitudes de paiement, une évolution positive, bien qu'encore insuffisante est notée chez les Grandes Entreprises (GE), contrairement aux ETI qui semblent ne pas avoir encore suffisamment pris la mesure de l'importance des bonnes pratiques en matière de délais de paiement. Enfin, les TPE et les PME sont toujours les plus respectueuses de leurs engagements mais aussi les plus fragiles, elles ne peuvent donc se permettre d'avoir des encours bloqués chez leurs clients.

Compte tenu du contexte économique actuel et à venir, les comportements de paiement pourraient encore se détériorer, surtout si les plus grands donneurs d'ordres n'intensifient pas leurs efforts.

Mikaël Delaporte
Chargé de collecte de
données chez Ellisphère



Retard de paiement moyen sur l'année 2024

En nombre de jours et
évolution 2024/2023

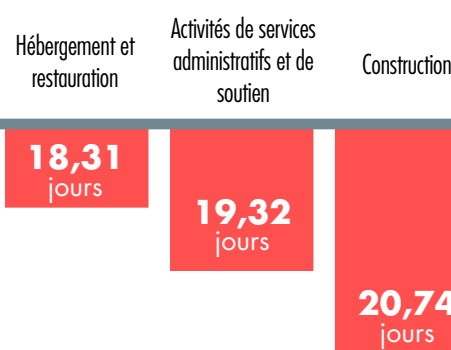
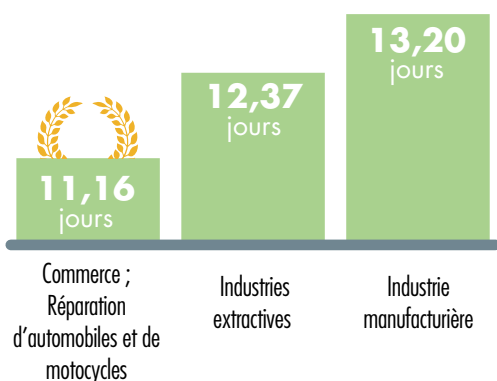
17,83
jours

+0,45%

Source Ellisphère 2024



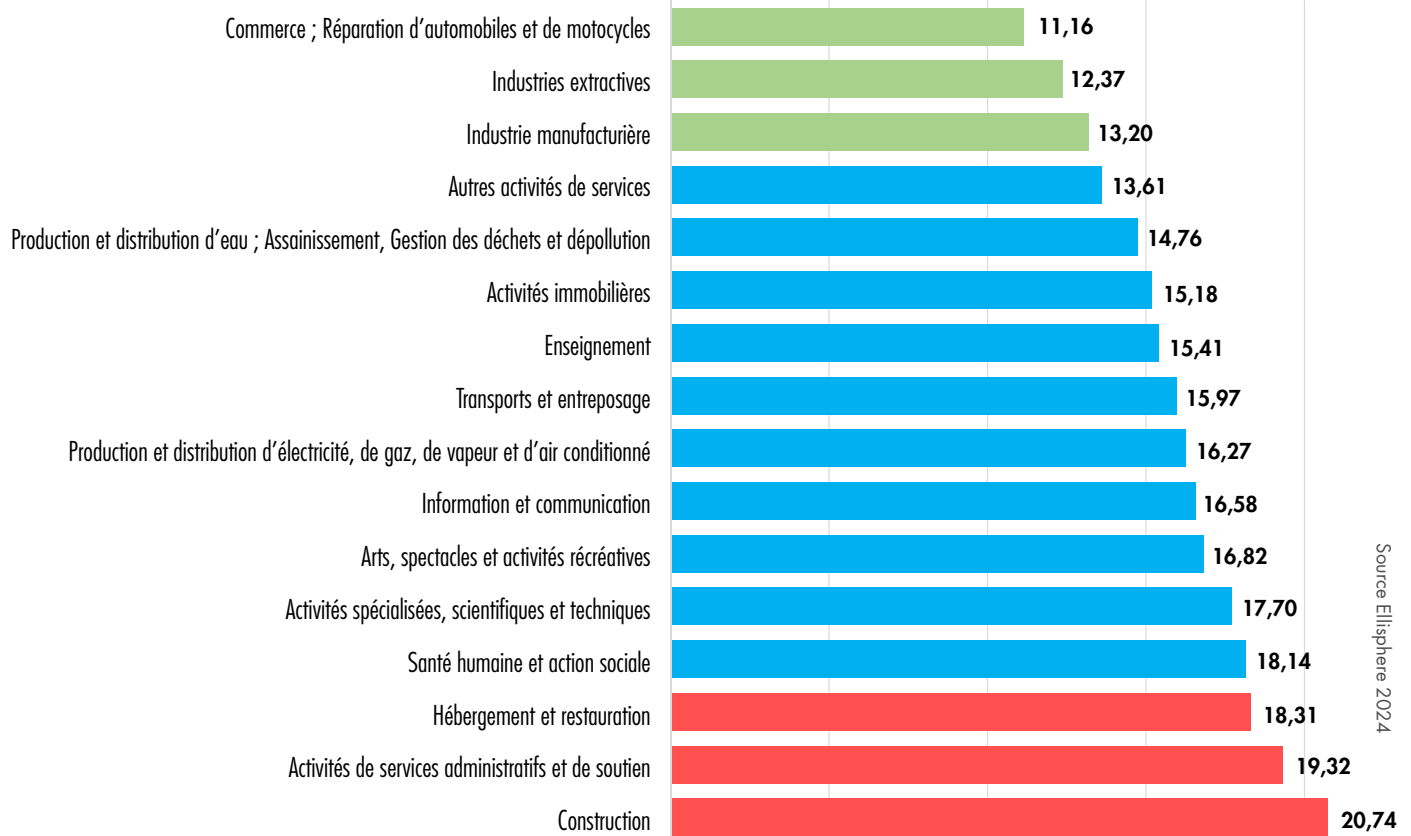
Les secteurs d'activité présentant les retards de paiement moyens les moins et les plus importants - En nombre de jours, en 2024



Source Ellisphère 2024

Retard de paiement moyen par secteur d'activité

En nombre de jours, en 2024

**UN 4^{ÈME} TRIMESTRE 2024 DANS LE ROUGE**

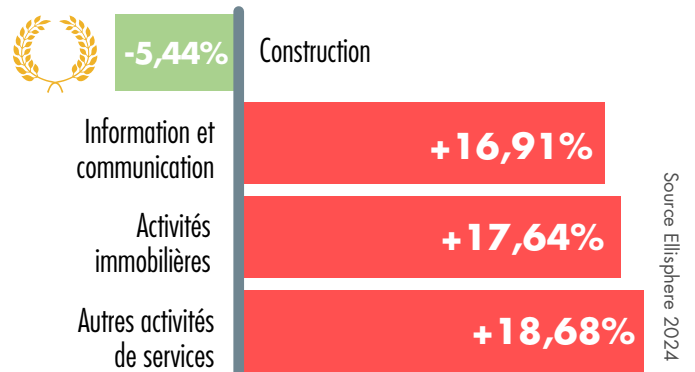
En 2024, après une tendance baissière jusqu'au troisième trimestre inclus, le retard de paiement moyen des entreprises françaises repart à la hausse au quatrième trimestre affichant ainsi un véritable retournement de tendance.

Ainsi entre le troisième et le quatrième trimestres 2024, quasiment tous les secteurs d'activité enregistrent une dégradation parfois importante de leur retard de paiement moyen. Les plus fortes dégradations concernent les secteurs : Information & communication (+16,91%) qui fait son entrée parmi les mauvais élèves, Activités immobilières (+17,64%) et Autres activités de services (+18,68%).

Sur la période considérée, seul le secteur de la Construction enregistre une amélioration de son retard de paiement moyen avec -5,44% (T4 vs T3 2024).

Les plus fortes évolutions sectorielles des retards de paiement moyens

Évolution T4 2024 / T3 2024

**FOCUS SECTEUR PUBLIC AU T4 2024**

Dans le secteur Public, le retard de paiement moyen constaté au quatrième trimestre 2024 est de 19,77 jours. Si celui-ci intégrait notre comparatif sectoriel, le secteur Public serait le plus mauvais payeur.

En conséquence, certaines entreprises privées ne cherchent plus à répondre aux appels d'offres émanant du Public...

Le Public étant le plus gros donneur d'ordres en France, ses mauvaises habitudes de paiement et le non-respect de

ses engagements affaiblissent son propre écosystème en mettant en danger les acteurs économiques avec lesquels il travaille. Le principe du Name & Shame poussé par les instances gouvernementales pourrait perdre en crédibilité, les entreprises publiques ne semblant pas craindre d'être affichées comme « mauvais payeur ».

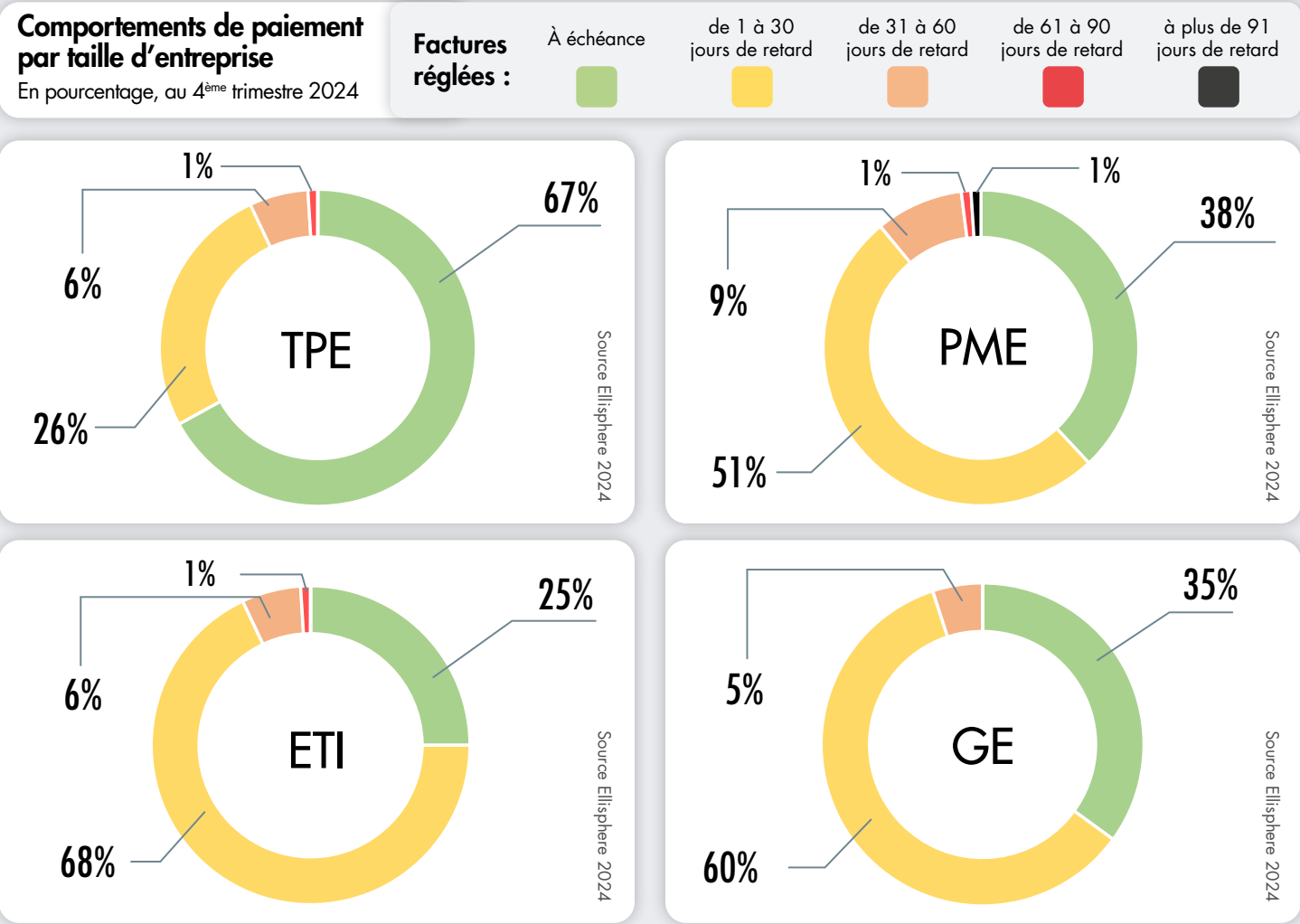
En conclusion, à l'instar de la Belgique, la Grèce et l'Italie, la France pourrait être poursuivie par la Commission Européenne pour non respect de la directive sur les retards de paiement.

ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Les TPE et PME restent les plus respectueuses de leurs engagements et améliorent leur proportion de factures réglées à échéance.

Le comportement de paiement des ETI tend globalement à s'améliorer, mais l'évolution reste encore beaucoup trop timide pour inverser la tendance sur cette catégorie d'entreprises.

L'un des bénéfices attendus de la généralisation de la facturation électronique est l'amélioration des délais de paiement. Or, seules 5% des ETI françaises sont actuellement prêtes pour cette révolution ; le manque de prise en compte de la facturation électronique dans cette catégorie d'entreprises peut expliquer en partie la persistance de mauvaises habitudes de paiement.



Évolution des retards de paiement moyens par secteur d'activité

En nombre de jours

SECTEURS D'ACTIVITÉ	T3 2024	T4 2024	Évolution T4 2024 / T3 2024	2023	2024	Évolution 2024 / 2023
Industries extractives	11,70	12,68	+8,38%	12,51	12,37	-1,12%
Industrie manufacturière	12,62	13,06	+3,49%	13,51	13,20	-2,29%
Production et distribution d'électricité de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14,64	16,37	+11,82%	15,57	16,27	+4,5%
Production et distribution d'eau ; Assainissement, Gestion des déchets et dépollution	14,19	14,90	+5,00%	16,39	14,76	-9,95%
Construction	20,40	19,29	-5,44%	22,36	20,74	-7,25%
Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles	10,66	11,08	+3,94%	11,16	11,16	0,00%
Transports et entreposage	15,29	16,72	+9,35%	16,48	15,97	-3,09%
Hébergement et restauration	17,75	17,98	+1,30%	17,12	18,31	+6,95%
Information et communication	16,50	19,29	+16,91%	15,38	16,58	+7,8%
Activités immobilières	14,80	17,41	+17,64%	13,74	15,18	+10,48%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,09	16,57	+9,81%	15,87	17,70	+11,53%
Activités de services administratifs et de soutien	18,77	19,49	+3,84%	19,56	19,32	-1,23%
Enseignement	15,46	16,21	+4,85%	15,74	15,41	-2,10%
Santé humaine et action sociale	17,37	18,77	+8,06%	18,17	18,14	-0,17%
Arts, spectacles et activités récréatives	15,95	17,93	+12,41%	15,35	16,82	+9,58%
Autres activités de services	13,33	15,82	+18,68%	12,71	13,61	+7,08%
TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS	17,52	17,74	+1,26%	17,75	17,83	+0,45%

MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Afin de disposer de la vision la plus complète possible du comportement de paiement des entreprises, il est nécessaire de suivre plusieurs indicateurs. Ainsi, **le délai de paiement moyen** est souvent un indicateur de référence pour suivre l'évolution du comportement de paiement des entreprises. Toutefois, cet indicateur ne prend pas en compte les spécificités de certains secteurs et masque les habitudes de paiement. Il doit par conséquent être complété par l'indicateur de **retard de paiement moyen** qui intègre la notion d'échéance convenue contractuellement entre clients et fournisseurs. Enfin, un troisième indicateur important, la **répartition du nombre des factures payées à échéance et en retard** qui précise les habitudes de paiement des entreprises.

Dans une logique de gestion du risque crédit client B2B, le suivi du retard de paiement moyen est donc un indicateur pertinent. Il n'y a certes pas de corrélation directe entre un état constaté de retard de paiement et la défaillance (une entreprise qui paie systématiquement avec du retard ne va pas obligatoirement mettre la clé sous la porte). Toutefois, la détérioration progressive du retard de paiement moyen, mois après mois, est un signal évident de tensions de trésorerie, voire d'une potentielle défaillance, notamment pour les catégories Grandes Entreprises (GE), ETI et PME.

PÉRIMÈTRE

- Les entreprises de France métropolitaine et DROM/COM
- Les entreprises en procédure collective ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs
- Les codes d'activité (NAF), pour lesquels le volume de factures n'est pas représentatif, ne sont pas restitués (activités extra-territoriales, activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre)

Les chiffres de cette étude reposent sur le référentiel de factures fournies par les adhérents au programme collaboratif D³ d'Ellisphere qui remercie ses clients adhérents pour leur contribution quotidienne.

VOS DONNEES + NOTRE EXPERTISE

POUR UN MONDE ECONOMIQUE FIABLE ET UNE CROISSANCE DURABLE



www.ellisphere.com



@ellisphere



@ellisphere



ellisphere

SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
D'ELLISPHERE



Pour plus d'information sur nos études :

pole_statistiques_economiques@ellisphere.com